

## **Direction des Routes – Ultimes escarmouches ou contre-attaque frontale ?**

Dans le protocole "Transports" de la Convention alpine, la règle selon laquelle les Parties doivent s'abstenir de réaliser de nouvelles infrastructures ne jouant pas pour les "infrastructures de transport qui auront été adoptées conformément à leur juridiction au moment de l'adoption du protocole (article 8.2) ou dont la nécessité aura été établie au terme de la loi (article 11.2)", la présidence suisse avait demandé aux Parties d'inventorier leurs "projets adoptés" et leurs "projets nécessaires".

Lors de la réunion du Comité national français de suivi de la Convention alpine (25.10.00), les participants ont pris connaissance avec surprise de la liste dressée par le ministère de l'Équipement ; cette liste était ainsi libellée :

- *projets adoptés* : A 41 Annecy - St. Julien ; A 51 Grenoble – Sisteron
- *projets nécessaires* : Desserte du Chablais (route express Annemasse – Thonon) ; Contournement urbain de Nice.

Bien que cette liste n'ait été, ni validée par la Délégation française, ni prise en considération par la Conférence alpine, son contenu appelle l'attention sur les intentions de la Direction des Routes d'imposer ses vues sur des projets routiers en cours d'examen (dans le cadre notamment des Schémas de services collectifs transports, ainsi que des DTA 06 et Alpes du Nord) ou remis en question par le Gouvernement.

On se réjouira, au moins, de ne pas y voir mentionnés la 202 bis, la GLAT 202 Digne-Nice, ainsi que les projets de nouveaux tunnels du Montgenèvre, de Mercantour-La Lombarde (haut et bas) et de Tende, tous ces projets de nouvelles percées routières figurant *nolens-volens* au programme d'études de la commission intergouvernementale pour les liaisons franco-italiennes dans les Alpes du Sud dont nous traiterons dans notre prochain numéro).

### **SECRETARIAT : ÉPHÉMÉRIDE du 1<sup>er</sup> AOÛT 2000 au 31 OCTOBRE 2000**

*Les activités de la période qui précède (1<sup>er</sup> janvier 2000 – 31 juillet 2000) ont été signalées dans le Bulletin n° 19/20*

#### **Août 2000**

- 08.08.00 Vintimille. Reconnaissance de l'itinéraire transfrontalier (C. Bortolami, E. Comello, JM)
- 10.08.00 Gap. Entretien avec M. Philippe Traub, Directeur du P.N. Ecrins (JM)
- 11.08.00 Grenoble. Bureau Cipra-Fr (JM)
- 22.08.00 Menton. Entretien avec M. R. Botteghi [SAEM-SACA] a/s projet transfrontalier d'itinéraires doux (C. Bortolami, JM)
- 23/30.00 Elaboration du projet transfrontalier d'itinéraires doux (C. Bortolami, JM)

#### **Septembre 2000**

- 03.09.00 Soumission du projet transfrontalier au Cete-Méditerranée et à l'Ademe-Paca
- 04.09.00 Cuneo. Entretien avec G. Fissore & M.-A. Daniele [Pro Natura] a/s Livre Blanc
- 04.09.00 Breil. Comité de ligne Nice-Breil
- 06.09.00 Nice. Entretien avec le Prof. Gerardo Brancucci [Univ. Genova] (E. Gasperini, JM)
- 08.09.00 Marseille. Entretiens JM avec : Mme Wattrélot [Conseil régional, Finances] ; MM. H. Fecino & G. Parrat [CFDT Cheminots] ; MM. D. Savanne [Ademe-Paca] & G. Lieutier [Cete-Méditerranée]
- 10/12.09 Lille. Colloque Réseau Vert Européen. JM (sur invitation) : entretiens avec MM. Hubert Peigné [DRE-Paca & Pt. Comité interministériel vélo] & Jean-Paul Le Petit, Pt. AF3V]
- 14.09.00 Nice. Comité de ligne Nice-Vintimille (JM, G. Nallino) [suivi d'envoi le 21.09 d'une note GIR au Conseil régional]
- 15.09.00 Nice – Conseil général. Conf. de presse ADAM en introduction à la semaine du transport public (JM)
- 19.09.00 Annonce, en date du 13.09, de l'intérêt de l'Ademe-Paca pour le projet vélo présenté le 08.09
- 22/23.09 Publipostage du Bulletin GIR n°19/20
- 29.09.00 Observations écrites auprès de MM. Ch. Ginesy, Présid. du CG06 et J.-Cl. Guibal, maire de Menton a/s non respect de la loi sur l'air dans les travaux entrepris sur la D 2556 [réitérées à l'échelle du Dpt à l'adresse de M. Edgar Malausséna (Conseil régional)]
- 30.09.00 Marseille. Colloque du Conseil de région Paca sur les Comités de ligne (JM, G. Nallino)

#### **Octobre 2000**

- 03/04.10 Paris. Entretiens JM : [03.10] : SNCF Ingénierie : M. Jean-Jacques Murat, Dpt. Signalisation ; [04.10] : SNCF Direction du Fret : M. Francis Rol-Tanguy, Directeur du Fret & Mme Anne Tixier, Chef de Cabinet ; Min. AtE : M. Roland Balle, D4e/SdIepp
- 06.10.00 Genova. Concertation a/s projet transfrontalier voies vertes (Mmes Laura Canale & Antida Gazzola, MM. GC. Bortolami, G. Brancucci, G. Gaggero, JM)
- 10.10.00 Nice. CFDT-Cheminots Sncf/Fs - Séminaire sur la problématique ferroviaire maralpine (JM)
- 10.10.00 Réunion mensuelle GIR
- 11.10.00 Roquebrune-Cap-Martin. Comité de ligne Nice-Ventimille
- 19/21.10 Gijon (Espagne). III<sup>ème</sup> Congrès International de l'Association européenne des voies vertes (AEVV). JM (sur invitation) : communication JM sur le projet transfrontalier franco-italien ; Assemblée générale AEVV (observateur).
- 25.10.00 Paris. [GIR] Entretiens JM au Min.AtE/D4e/SdIepp : Mme F. Kieffé, M. Cl. Brulé ; [Cipra-Fr] Comité de suivi de la Convention alpine (P. Bontemps, A. Renard, JM)
- 26.10.00 Nice. DDE 06. Table ronde sur la sécurité des deux roues (JM)
- 26.10.00 Menton. Réunion municipale sur les aménagements urbains de la D 2556 (JM)

### **Problématique transpyrénéenne**

#### **Notre collègue François Pomés, administrateur d'Eurosud**

Notre collègue François POMÉS, HEC, Conseiller technique à la Chambre de commerce et d'industrie de Tarbes et des Hautes-Pyrénées, qui milite de part et d'autre de la chaîne en faveur de la percée ferroviaire des Pyrénées Centrales, et nous avait fait l'honneur de venir nous exposer la problématique transpyrénéenne, vient d'être élu membre associé au Conseil d'administration d'EUROSUD, dont sont membres régions et chambres de commerce de l'ensemble du piedmont nord-pyrénéen.

Association loi de 1901, EUROSUD a été créée à l'origine sous le nom de TGV-EUROSUD. Elle avait pour but l'étude de l'amélioration des relations ferroviaires de Toulouse vers Bordeaux et la Méditerranée. Dépendant de la Région Midi-Pyrénées, elle en reçoit un important appui financier.

Elle s'est, par la suite, impliquée dans les problèmes posés par la traversée des Pyrénées, ce qui a motivé son changement d'appellation en EUROSUD-TRANSPORT, et recherche actuellement l'élargissement de son partenariat avec d'autres organismes : la Région Aquitaine et la Communauté d'Aragon en particulier.

Courant décembre 1999, EUROSUD a très largement participé à la tenue à Toulouse du colloque "Inscrire l'Europe du Sud-Ouest dans les réseaux transeuropéens de transport". A noter également sa participation au programme Interreg IIC "Programme opérationnel Sud-Ouest européen / Diagonale continentale" dans le secteur relatif à l'optimisation des réseaux ferroviaires, sous la direction du responsable de tâche, le Gouvernement régional d'Aragon.